



Protéger le vivant

Une double mobilisation contre la « Loi Duplomb » et pour la vitalité citoyenne

Le Réseau Cocagne, fédérant plus d'une centaine de fermes bio d'insertion, est signataire de l'appel à mobilisation des 29 et 30 juin contre la proposition de loi dite « Duplomb » et de l'appel à mobilisation du 1^{er} juillet du Collectif des Associations Citoyennes pour la défense des associations aujourd'hui en danger.



Pour une agriculture qui préserve le vivant, mobilisations les 29 et 30 juin 2025



La proposition de loi du Sénateur Duplomb défraie l'actualité politique, sur le fond de ses propositions visant à « simplifier la vie des agriculteurs », comme sur la forme avec l'absence de débat à l'Assemblée Nationale dans le cadre d'un passage directement en commission mixte paritaire. Comme de nombreuses organisations paysannes et écologistes l'ont dénoncé, cette proposition de loi relaie les demandes des tenants d'une agriculture soutenue artificiellement par la chimie, y compris des molécules explicitement dangereuses pour la santé des abeilles et des humains. Une récente étude¹ montre au Japon des rémanences de néonicotinoïdes dans les eaux de pluie.

Les problématiques soulevées par cette proposition de Loi (adaptation des grandes cultures, besoin en eau, rentabilité des élevages...) sont réelles mais les solutions retardent encore la résolution des vrais sujets (rémunération, changement climatique).

Les Jardins de Cocagne proposent des itinéraires techniques en maraichage bio diversifié depuis trente ans comme support de remobilisation des personnes éloignées de l'emploi. Ils sont une preuve originale que l'agriculture biologique soigne le vivant du fait de ses aménités positives pour l'environnement et soigne aussi les humains dans un rapport thérapeutique à la terre.

- Lire la tribune : https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/agriculture-la-loi-duplomb-menace-lenvironnement-et-notre-alimentation-future-20250620_SI5QN4OHSFDTZC2R3MIZJS6YIQ/
- Signer l'appel : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc8ytVjurmnCVUJFHGMMvmWtfkw2EBwIFgkLJJYn8fWR5CmUA/viewform>
- RDV le 3 décembre 2025 à Marseille pour le Forum National « VIVANTS ! » qu'organise le Réseau Cocagne.

¹ https://www.lemonde.fr/planete/article/2025/06/03/de-l-acetamipride-detecte-pour-la-premiere-fois-dans-l-eau-de-pluie-au-japon_6610395_3244.html

Pour une société vivante de ses associations, mobilisation du 1er juillet



La vitalité de notre démocratie tient à la vitalité de l'engagement citoyen qui la constitue. Des dizaines de millions d'adhérents aux associations, des millions de responsables engagés qui aujourd'hui peinent à assurer leur mission dans un contexte de grande fragilisation du tissu associatif.

Le processus de « marchandisation » du fait associatif depuis près de vingt ans est documenté et met les associations en concurrence systématique par le biais des appels d'offres et autres appels à projets. S'ajoute à cela une remise en cause brutale et généralisée des subventions à tous les niveaux de pouvoirs publics, ce qui se traduit par des demandes faites aux associations de « faire mieux avec moins » alors même qu'elles sont aux limites de rupture, pour celles qui continuent à fonctionner.

A la suite de notre Assemblée Générale où nous avons invité la présidente du Mouvement associatif, Claire Thoury et le coordinateur du Collectif des Associations Citoyennes, Jean-Baptiste Jobard, nous nous associons à la mobilisation du 1er juillet « Vers des Soulèvements associatifs ».

- <https://www.associations-citoyennes.net/1er-juillet-soulevements-associatifs-conf-de-presse-emission-radio-mobilisations/>
- Intervention Claire Thoury à l'AG du Réseau Cocagne (mai 25) : <https://youtu.be/mZ5UyCJEKyQ?feature=shared>
- Intervention de J-B.Jobard https://youtu.be/jyQM3hnh_r4?feature=shared

Réseau Cocagne
01 43 26 37 84 | rc@reseaucocagne.asso.fr
www.reseaucocagne.asso.fr

Contact presse
Angélique Piteau
06 06 63 44 61 29 | communication@reseaucocagne.asso.fr